



DISCIPLES – INFOS

MAI 2016 - n°9

LA PASTORALE SANTE

"Heureux les hommes dont tu es la force, des chemins s'ouvrent dans leur cœur"
(Ps. 83)

La Pastorale Santé, qui depuis quelque temps se structure dans le diocèse, rassemble les bénévoles, les professionnels de santé et tous ceux qui ont le souci des malades. Elle se donne pour objectif de rejoindre toute personne malade par une présence de qualité dans la confiance en l'action de Dieu.

Elle va tenter de travailler avec les récentes orientations du Synode provincial:

- Mission : oser - aller vers
- Proximité : se faire proche - accueillir
- Communion : recevoir - partager
- Participation : appeler - déléguer

COMMENT?

- 1- En se rendant proche des personnes malades et de leur famille, en lien avec les professionnels de santé, la société civile et le monde associatif
- 2- En accompagnant et valorisant les initiatives des personnes malades
- 3- En développant le nombre d'équipes engagées auprès des personnes malades et en les aidant à se former et à faire de la relecture à la lumière de l'Évangile.
- 4- En participant en tant que chrétien à la réflexion et aux débats de société qui touchent à la vie et à la santé.

Pour cela, la Pastorale Santé s'est donné deux objectifs prioritaires :

- Organiser le repérage pour rejoindre le plus grand nombre de personnes malades
- Encourager à se former pour mieux accompagner la personne malade

Et les bénévoles possèdent deux livrets pour y travailler: le premier " visiter la personne malade" qui peut être utilisé par tous les visiteurs et le second "le mystère de la communion" qui est un support pour porter la communion aux personnes malades.

LA PASTORALE SANTE A CAMBRAI

Ce sont:

- de très nombreux visiteurs de malades ou de personnes très âgées se regroupant en équipe avec le Service Evangélique des Malades (SEM), coordonné par Marie-Madeleine Fontenier et Sœur Marie Béatrice ou le groupe FOI et SANTE coordonné par Annick Lauruol et des visiteurs isolés.
- les auxiliaires de l'Aumônerie du centre Hospitalier et des maisons de retraite qui en dépendent, autour de l'aumônier Jean Pierre Barbieux.
- les Sœurs Hospitalières du Sacré Cœur de Jésus et les Petites Sœurs des Maternités Catholiques à la clinique Sainte Marie
- les professionnels de santé
- et toutes les associations qui ont un lien avec la personne malade

Trois déléguées Anne Marie Brousse, Pascale Delevallée et Soeur Marie Yves coordonnent cet ensemble. Elles travaillent en étroite collaboration avec les délégués du Diocèse qui sont Didier et Brigitte Darras (ils terminent leur mandat en Septembre et seront remplacés par Yannick Bégard actuellement aumônier du Centre Hospitalier de Valenciennes).

LES ACTIONS DE LA PASTORALE SANTE

Outre le travail de l'ombre qui consiste à visiter les malades ou à les accompagner sur leur chemin difficile, les membres de la Pastorale Santé travaillent ensemble à la diffusion et à la bonne utilisation du livret "visiter la personne malade" et à l'information du grand public comme lors de la venue du Père Bruno Cazin, prêtre et médecin, pour une conférence sur la fin de vie, suite à la publication de son livre : "Dieu m'a donné rendez-vous à l'hôpital "

Peut-être hésitez-vous à vous engager ? Sachez que c'est un engagement qui est adaptable à vos disponibilités (par exemple, une visite tous les quinze jours...). Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter les personnes responsables :

Pascale Delevallée : 06 31 18 76 01, pascale.devallee@wanadoo.fr

Anne-Marie Brousse : 06 08 60 12 99, ambrousse59@gmail.com

Sr Marie-Yves : 03 27 74 19 57, psmc.cambrai@wanadoo.fr

Jean-Pierre Barbieux pour l'hôpital : 06 50 73 65 08, barbieux.jp@free.fr

*Porter la communion à une personne malade :
Une mission d'Eglise !*

Pour signifier que les personnes qui vont porter la communion après la messe sont missionnées pour faire le lien au nom de toute la communauté chrétienne, je les invite à une démarche particulière lors des messes dominicales :

Après avoir communié, elles se rendront au bord du chœur de l'église munies de leur custode. Quand tout le monde aura communié, le prêtre leur remettra l'hostie consacrée et les enverra en mission.

Merci de respecter cette démarche. Dorénavant, on ne pourra plus recevoir l'hostie dans une custode dans la procession de communion.

Il va de soi, en signe de respect pour le corps du Christ, qu'il faut une custode pour recevoir et porter la communion aux malades (vous pouvez vous en procurer dans les magasins d'articles religieux. En général il y a une ou deux custodes de secours dans les sacristies). Exceptionnellement, si on ne peut pas faire autrement, on peut conserver la custode avec l'hostie quelques heures chez soi, dans un lieu digne. Mais le mieux est d'aller directement après la messe chez la personne malade.

Il existe un livret « le mystère de la communion » pour vous aider à vivre cette démarche. On peut se le procurer auprès du secrétariat de la Maison Paroissiale.

*Mathieu Dervaux, curé-doyen,
avec l'équipe des prêtres du doyenné.*

*Messe du Sacrement des Malades
le jeudi 12 mai à 15h30 à l'église St Roch*

Ce sacrement qui a longtemps été limité aux dernières heures de la vie a retrouvé toute sa dimension depuis quelques années. Il n'est pas seulement le sacrement de l'extrême onction, mais aussi et d'abord le sacrement du don de la force et de la consolation que Dieu veut nous donner dans l'épreuve de la maladie.

Il est destiné aux personnes atteintes d'une maladie grave, d'un handicap, ou par les limites du grand âge. Il peut être reçu plusieurs fois lors d'aggravations de l'état de santé. Ce sacrement peut être reçu par l'entourage proche de la personne malade ou handicapée qui porte aussi le poids de l'épreuve.

Les inscriptions se font auprès de la Maison Paroissiale. N'hésitons pas à en parler et à proposer ce sacrement.

Il sera possible de recevoir le sacrement de la réconciliation avant la messe.

Agenda

-Du vendredi 6 au samedi 14 mai, **Neuvaine à Notre Dame de Grâce** à la Cathédrale (chapelet à 17h55 du lundi au vendredi avant la messe de 18h30)

-Vendredi 13 mai, Messe en l'honneur de **Notre Dame de Fatima** à 18h30 à la Cathédrale.

-Samedi 14 mai, « **Fête de Pentecôte en doyenné !** ». Rendez-vous sur le parvis de la cathédrale à **19h45 pour un pique-nique convivial** organisé par le doyenné. A **20h30, la veillée festive** sera animée par les jeunes du Buisson Ardent. Chacun pourra témoigner de l'œuvre de l'Esprit Saint dans nos mouvements, services, groupes de prière, engagements divers, vie personnelle... Pour le bon déroulement, ceux qui voudront témoigner veilleront à être courts, précis et concrets, et me communiqueront leur témoignage avant le mardi 10 mai (mathieuderv@gmail.com)

Nous finirons la veillée dans la cathédrale par un temps d'adoration du Saint Sacrement et d'intercession pour le monde, pour l'Eglise et pour nous-mêmes. Notons bien cette date ! Nous sommes tous attendus ! Venons prier et témoignons !

-Jeudi 19 mai : **Messe des Malades** à 20h à l'église St Louis (adoration du Saint Sacrement et sacrement de la Réconciliation à 19h)

-Samedi 21 mai à 20h30, **Veillée-concert à l'église de Neuville-St-Rémy** par la « chorale des amis de tous les enfants du monde » de Douai.

-Dimanche 22 mai : **Portes ouvertes au séminaire** à Lille. 11h : messe avec les séminaristes ; pique-nique tiré du sac ; 13h30 : visite de la maison, témoignages, activités pour les enfants et les ados ; 17h : vêpres solennelles.

-Samedi 11 juin, **Rassemblement Diocésain « Festi-Frat ! »**, de 9h à 17h à Pecquencourt. Dans le cadre du Jubilé de la Miséricorde, ce sera une fête de la fraternité autour de notre archevêque et de Sœur Marie-Stella, avec des ateliers l'après-midi sur des thèmes variés montrant une fraternité qui gagne (autour des migrants, des prisonniers, des jeunes, des enfants, des demandeurs d'emploi...). Un transport en bus sera organisé (participation de 5€). Inscription auprès du secrétariat paroissial.

DOYENNE DE CAMBRAI

Maison Paroissiale, 8 place Fénelon, 03 27 81 87 11

secretariat@paroissesdecambrai.com – www.paroissesdecambrai.com

Accueil du lundi au samedi 10 h à 12 h et du lundi au vendredi de 15 h à 18 h

(Uniquement le matin pendant les congés scolaires)